

Formation au Niveau A1 à la LSF et à la culture sourde



Objectifs :

Les stagiaires acquièrent une nouvelle forme de communication visuelle : les bases structurales et lexicales de la langue des signes. Ils pourront comprendre et s'exprimer au quotidien, se présenter, faire connaissance, questionner, échanger de façon simple avec un interlocuteur qui signe lentement.

Public et Prérequis :

Notre formation est ouverte à tous : entendants et sourds, devenus sourds, parents d'enfants sourds, professionnels, étudiants ou tout simplement personnes venant apprendre pour leur plaisir car la connaissance de la Langue des Signes peut constituer aussi bien un atout professionnel que personnel.

Pas de prérequis préalable à cette formation.

Modalités et délais d'accès :

Sur simple demande, envoi de la plaquette formation, d'une fiche d'inscription et d'un devis.

Confirmation du retour de la fiche d'inscription et du devis signé dès réception.

Envoi de la convention dès lors que le nombre de stagiaire minimum est atteint et au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

Contenu de la formation :

Le niveau A1 est découpé en 2 modules.

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir la langue sourde
- Faire connaissance
- Organiser son temps
- Découvrir son environnement
- S'informer
- Se faire plaisir



Séance de simulation du monde sourd

Module 1

- Etre sensibilisé au monde des sourds
- Se présenter
- Dire si on comprend
- S'exprimer poliment
- Présenter quelqu'un
- Nommer les choses
- Savoir vivre
- Comprendre la grammaire
- Donner des informations sur une personne
- Demander quelques chose/exprimer un souhait
- Exprimer ses préférences
- Parler de son travail, ses activités, son pays, sa ville
- Dire l'heure
- Donner des informations sur son emploi du temps
- Proposer/accepter/refuser
- Interroger/ répondre
- Faire un programme d'activité
- Evaluations en cours de formation et de fin de module

Module 2

- S'orienter
- Se situer
- Se loger.
- Exprimer la possession
- Connaitre le rythme de vie
- Fixer les règles
- Dire ce que l'on fait
- S'informer un emploi du temps passé
- Expliquer/donner une explication
- Exprimer un doute/une certitude
- Découvrir les relations entre les mots
- Savoir s'informer/donner un renseignement
- Acheter
- Décrire les choses
- S'habiller
- Exprimer la quantité
- Manger/boire
- Faire la fête
- Evaluations en cours de formation et de fin de module

Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations s'appuyant sur le quotidien du stagiaire

Vidéos et photocopiés

Utilisation de casques anti-bruit et de bouchons d'oreille pour immersion dans le monde des sourds

Modalités d'évaluation :

Une évaluation pratique est mise en place à chaque fin de module selon les objectifs visés par celui-ci.

Validation :

Une attestation de présence est établie à chaque fin de module de formation.
Des épreuves de certification du Niveau A1 sont mises en place en fin de session.

Organisation et Coût de la formation :

Cette formation a lieu durant l'année civile par demi-journée.
Elle est organisée pour un effectif minimum de 8 stagiaires et se déroule dans les locaux de l'Institution Sainte Bernadette à Jeumont.

La durée totale de la session de formation est de 68 heures. Elle est répartie de la manière suivante :

Module 1 : 30 heures,

Module 2 : 36 heures,

Epreuves de certification en fin de formation : 2 heures.

Le coût global de la formation est de 960 € pour le Niveau A1.

Dates prévisionnelles de formation pour l'année 2023 :

- Module 1 : 06, 13, 20, 27 Janvier,
03, 10 Février,
03, 10, 17, 24 Mars,
- Module 2 : 31 Mars,
07, 14, Avril,
05, 12, 26 Mai,
02, 09, 16, 22 Juin.

Certification : semaine du 26 au 30 juin 2023



Temps d'immersion dans un restaurant

Horaires : de 13h30 à 16h30 - **2 jours banalisés de 11h30 à 16h30 pour une immersion concrète**

Suite de parcours :

Poursuite possible avec les niveaux allant de A2 à C1

Accessibilité :

Nos locaux sont aménagés de manière à ce que les salles de cours soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une orientation et adaptation pédagogique est possible, tutorée par un référent handicap.

Données sur notre première session de certification :

100 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

43%
DE STAGIAIRES
CERTIFIES

Contact :

Madame Delvallée Katy, secrétaire AREP
03.27.39.65.24



N° SIRET : 32122546800016 – N° de déclaration d'activité : 31 59 09001 59

225 rue des anciens d'AFN - 59460 Jeumont

03.27.39.65.24 – arep@stebnadette-jeumont.com